

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur-Fraternité-Justice
Centre National de Cardiologie (CNC),

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES INTERNES

1. Le contexte :

Le Centre National de Cardiologie envisage de recruter, en son sein un Président pour la Commission de Passation des Marchés Publics (PR-CPMP), qui sera chargé de conduire les procédures de passation des marchés du Centre depuis le choix de celles-ci jusqu'à la désignation des titulaires et l'approbation des marchés définitifs.

Le recrutement est ouvert aux fonctionnaires ou contractuels du Centre National de Cardiologie répondant aux critères de qualification, de deux sexes de nationalité mauritanienne, âgés de cinquante-sept (57) ans au plus.

La sélection sera effectuée sur la base de critères d'intégrité morale, de qualification et d'expérience dans les domaines des marchés publics

Le registre d'inscription des candidatures sera ouvert au Secrétariat du Centre National de Cardiologie pendant la période allant du lundi 13 décembre 2022 au 03 janvier 2023, tous les jours du lundi au jeudi de 9^h à 15^h TU et de 9h00 à 11 h00 les jours du vendredi.

2. Profil et qualification :

Le candidat doit :

- être titulaire, au minimum, d'un diplôme universitaire (Bac +5) ou équivalent dans le domaine juridique, technique ou économique ou tout autres diplôme jugé équivalent ;
- disposer d'une expérience professionnelle générale de plus de 15 ans,
- disposer d'une expérience spécifique avérée et attestée de 10 ans, dans le domaine des marchés publics,
- maîtriser l'outil informatique,
- maîtriser le français et / ou l'arabe.

3. Le dossier de candidature doit comporter :

- un CV détaillé et signé sur l'honneur et ne dépassant pas trois (3) pages,
- une lettre de motivation manuscrite adressée au Directeur du Centre National de Cardiologie en mentionnant le contact,
- des copies des diplômes et attestations,
- des copies des documents justifiant l'expérience du candidat,
- une copie de la carte d'identité nationale,
- deux (2) photos d'identité récentes.

Il est rappelé aux candidats que la présentation d'un dossier de candidature incomplet ou comportant de faux documents entraîne son rejet systématique.

Le dossier de candidature doit être déposé sous pli fermé et portant la mention : « candidature au poste de PR-CPMP du Centre National de Cardiologie au plus tard le mardi 03 janvier 2023 à 15^h TU au Secrétariat du Centre National de Cardiologie, sise au Centre National de Cardiologie, Nouakchott Ouest, route Nouadhibou à coté de la faculté de Médecine à Nouakchott. Aucun dossier de candidature ne sera accepté après ces délais.

L'ouverture des dossiers de candidatures sera effectuée le mercredi 04 janvier 2023.

La procédure de sélection sera menée par une Commission désignée à cet effet.

4. Modalité de sélection :

- a. Examen de la recevabilité et de la conformité des dossiers de candidature.**

Dans cette phase, l'examen permettra pour chaque candidat pour s'assurer que:

1. la totalité des pièces demandées ont été fournies ;
2. le(s) diplôme(s) fourni(s) et l'âge du candidat sont conformes à ceux demandés. A ce niveau, une seule non – conformité est éliminatoire.

b. Evaluation de la qualification et de l'expérience des candidats (/80 points)

Cette phase permettra d'évaluer les dossiers de candidature sur la base des critères définis, conformément à la notation ci – après :

Critères	Note
Qualifications et compétences	15 points
Expérience professionnelle générale	25 points
Expérience professionnelle spécifique	40 points

Seuls les candidats ayant obtenu, dans la phase II, une note supérieure ou égale à **55/80 points** seront admissibles et donc autorisés à se présenter à l'entretien oral avec la commission de sélection.

Ceux qui auront obtenu moins de **55/80** points seront éliminés.

La Commission de sélection arrêtera et publiera sur le site web du Centre National de Cardiologie et sur le site web de l'ARMP www.aramp.mr et par voie d'affichage dans les locaux de Centre National de Cardiologie la liste des candidats admissibles à passer l'entretien oral.

c. L'entretien oral (/ 20 points)

La date et l'heure de l'entretien oral seront notifiées aux candidats retenus au moins trois (3) jours à l'avance par écrits ou téléphone ou par tout autre moyen de contact.

5. Choix du Candidat

Les trois premiers candidats qui auront obtenu les notes globales (examen de la qualification et de l'expérience + entretien oral) les plus élevées, par ordre de mérite, seront proposés au Directeur du Centre National de Cardiologie qui entérinera le choix définitif du candidat sélectionné.

Centre National de Cardiologie publiera sur le site web du Centre National de Cardiologie et sur le site web de l'ARMP www.aramp.mr et par voie d'affichage dans les locaux de Centre National de Cardiologie le nom du candidat retenu conformément aux textes en vigueur.

NB : Les candidats non retenus peuvent retirer leurs dossiers de candidature trois (3) mois après la publication du nom du candidat retenu.

Pour tous renseignements complémentaires sur le présent appel à candidature, contacter le secrétariat du CNC au téléphone numéro: 44448716.

Nouakchott le 12 décembre 2022

**Le Directeur du Centre National de Cardiologie
Pr Ahmed Eba El Welaty**